

Demande de dérogation avec relâcher immédiat sur place

Méthodologie

La méthode de CMR consiste à effectuer un premier prélèvement dans la population, appliquer un marquage permanent aux individus capturés et de les décrire (taille, masse, sexe, statut biologique, observations) avant de les relâcher à l'endroit où ils ont été capturés. Le marquage sera effectué via une lime selon le protocole et le code défini par la Société Herpétologique de France dans le Plan National d'Actions dédiés à l'espèce. Après un temps de dispersion où les individus marqués se mélangent aux autres individus de la population, un nouveau prélèvement est effectué. Un certain nombre d'individus prélevés porteront une marque. L'application d'un modèle statistique sur les données de piégeage permet ensuite d'obtenir une estimation de l'effectif. Plus le taux de recapture est important, plus les estimations et la représentativité des résultats seront pertinents.

Des nasses appâtées seront disposées dans l'eau afin de capturer les animaux. Le nombre de nasses est dépendant de la surface du site, de ses accès et de la taille de la population, permettant un effort suffisant qui sera déterminé in situ lors de la première session de piégeage.

Sites d'étude

2 sites impactés par les feux ont été identifiés correspondant à des populations existantes avant les feux et distinctes entre elles (échange d'individus faible). Ces sites se situent au sein du périmètre ENS Domaine d'Hostens - Gat Mort dont deux sont à l'intérieur du projet de Réserve Biologique mixte :

- La lagune de Cap de l'homme qui a été entièrement encerclée par l'incendie ;
- Les berges du Lac de Bousquey concerné par les incendies sur la majeure partie de sa périphérie.

Planning prévisionnel

2 sessions de piégeage sont prévues par année. Chaque session correspond à une période de piégeage de 5 jours, les nasses étant posées le premier jour, relevées tous les jours et retirées le 5ème jour. Deux périodes biologiques sont visées : la première, au printemps, correspondant à la reproduction avant la ponte entre avril et juin, et la seconde entre juillet et septembre en évitant les périodes les plus chaudes.